

Appel à propositions

Recherche d'un-e expert-e en gouvernance/réforme du secteur de la sécurité

A propos du DCAF

DCAF - Le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité est une fondation de droit suisse régie par un Conseil de fondation composé de 63 États membres. Le DCAF se consacre à rendre les États et les personnes plus sûrs grâce à une sécurité et une justice plus responsables. Depuis 2000, le Centre a facilité, dirigé et façonné la politique et la programmation de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans le monde entier.

La bonne gouvernance du secteur de la sécurité (SSG), fondée sur l'Etat de droit et le respect des droits humains, est une pierre angulaire du développement et de la sécurité. Le DCAF aide les États partenaires à élaborer des lois, des institutions, des politiques et des pratiques pour améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives basées sur les normes internationales et les bonnes pratiques. Le DCAF adhère aux principes d'impartialité, d'appropriation nationale, de participation inclusive et d'égalité des sexes. Le DCAF conseille également les gouvernements et les organisations internationales dans la conception et la mise en œuvre de leurs propres programmes pour aider les Etats à développer la gouvernance du secteur de la sécurité.

Le DCAF crée des produits de connaissances innovants, promeut les normes et les bonnes pratiques et fournit des conseils juridiques et politiques. Le DCAF soutient le renforcement des capacités des acteurs de l'État, de la société civile et du secteur privé en leur donnant accès à une expertise et à des informations indépendantes sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (SSG / R).

Contexte du projet

La complexité des phénomènes sécuritaires peut justifier, autant que nécessiter de capitaliser sur les atouts divers du secteur privé. Ces dernières années, de nombreuses initiatives de partenariats entre les secteurs public et privé ont vu le jour à travers le monde, y compris à travers la sécurisation de bâtiments et de sites stratégiques par des acteurs privés. Si les partenariats publics-privés au sein du secteur de la sécurité peuvent être recherchés pour gagner en efficacité et en rationalisation, ils doivent néanmoins être encadrés et réglementés.

Compte tenu de son expertise en la matière, le DCAF a été sollicité pour appuyer une réflexion sur les partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité en Tunisie, et ambitionne pour ce faire de mettre en œuvre un projet s'articulant autour des axes suivants :

- **Axe 1. Document d'étude**

Réaliser un état des lieux du cadre juridique tunisien relatif aux partenariats publics-privés ainsi qu'une cartographie des acteurs de la sécurité privée au niveau national. L'étude se focalisera également sur l'analyse des normes et des expériences internationales, des bonnes pratiques ainsi que des défis potentiels liés à la régulation de tout type de service de sécurité privée.

- **Axe 2 . Document d'orientation**

Contribuer à l'élaboration d'un document d'orientation pour soutenir la réflexion sur les partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité en Tunisie. Des ateliers de travail seront organisés avec toutes les parties prenantes concernées sur des sujets liés à l'identification des besoins, la mise en place des réglementations, l'adoption des mesures de responsabilité et les modalités de partenariat.

Tâches du/de la prestataire-riche

- Rédiger une étude de base nationale sur les partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité en Tunisie.
- Contribuer à la rédaction du document d'orientation visant à accompagner la réflexion autour du développement des partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité en Tunisie.
- Animer et participer aux ateliers de travail et de restitution desdits documents, et rédiger des rapports de synthèse contenant des recommandations/conclusions.
- Participer à des réunions de suivi et de coordination avec l'équipe du DCAF et les partenaires associés tout au long des différentes phases de l'activité, conformément à un calendrier défini au préalable.
- Réviser la traduction des deux documents du français vers l'arabe.

Livrables

- Une étude de base nationale portant sur les partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité, et en particulier sur les cadres juridique, institutionnel et politique et incluant une cartographie des acteurs de la sécurité privée.
- Un document d'orientation dont les thèmes principaux seront définis ultérieurement.
- Les rapports des ateliers de restitution et de travail thématiques.

Langue de travail

- L'ensemble des documents sera préparé, remis et présenté en langue française.

Lieu et calendrier

L'ensemble des activités se déroulera à Tunis, en présence ou à distance, en fonction de l'évolution des restrictions liées à la prévention et la lutte contre le COVID-19.

Le calendrier envisagé est le suivant :

<u>Calendrier (estimation)</u>	
<u>Axe 1</u>	
Mois (2021)	Étapes
Avril – mai	- Sélection, recrutement et démarrage de la recherche
Mai – juin	- Rédaction de l'étude de base nationale
Juin	- Finalisation de l'étude - Organisation et animation de l'atelier de restitution - Rédaction du rapport d'atelier
Juillet	- Révision de la traduction de l'étude
<u>Axe 2</u>	
Juillet – octobre	- Rédaction du document d'analyse
Juillet – octobre	- Organisation et animation des ateliers de travail thématiques
Novembre	- Finalisation du document d'analyse
Décembre	- Révision de la traduction de l'étude - Organisation et animation de l'atelier de restitution - Rédaction du rapport d'atelier

La charge de travail est estimée à 40 jours environ.

Critères d'éligibilité

Un comité de sélection sera chargé d'examiner les candidatures reçues. Les critères d'éligibilité suivants seront considérés :

- Minimum dix ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité en Tunisie.
- Connaissances approfondies sur les partenariats publics-privés dans le secteur de la sécurité, tant au niveau national qu'international.
- Excellente connaissance du paysage institutionnel tunisien dans le domaine de la sécurité.
- Excellentes capacités de communication, de rédaction et d'expression orale en langue française. Une connaissance approfondie de la langue anglaise est souhaitée.
- Très bonnes capacités d'analyse et de recherche.
- Expérience avérée dans l'animation de groupe, aisance relationnelle, sens du contact.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et de la discrétion.

Type de contrat

Le contrat de consultance est de type national et ne s'adresse qu'aux prestataires-rices tunisien-ne-s. Le montant de la rémunération sera fixé en conformité avec la grille des honoraires des consultants du DCAF et selon l'expérience professionnelle.

Soumission des candidatures

- Éléments à fournir : Curriculum vitae, une lettre de motivation et une note méthodologique (deux pages).
- Deux références détaillées des expériences en lien avec les activités proposées.
- Les personnes qualifiées et intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en un seul fichier au format PDF, **au plus tard le 7 mai 2021**, à l'adresse email suivante : recrutement-tunisie@dcaf.ch
- L'objet de la candidature devra mentionner la référence suivante : **Appel à propositions / DCAF Tunis – PPP_022021**
- Seules les candidatures envoyées avant l'échéance indiquée seront acceptées et prises en considération.
- Les candidats présélectionnés seront invités, par voie électronique, à un entretien avec l'équipe du DCAF. La décision finale leur sera également communiquée par voie électronique.